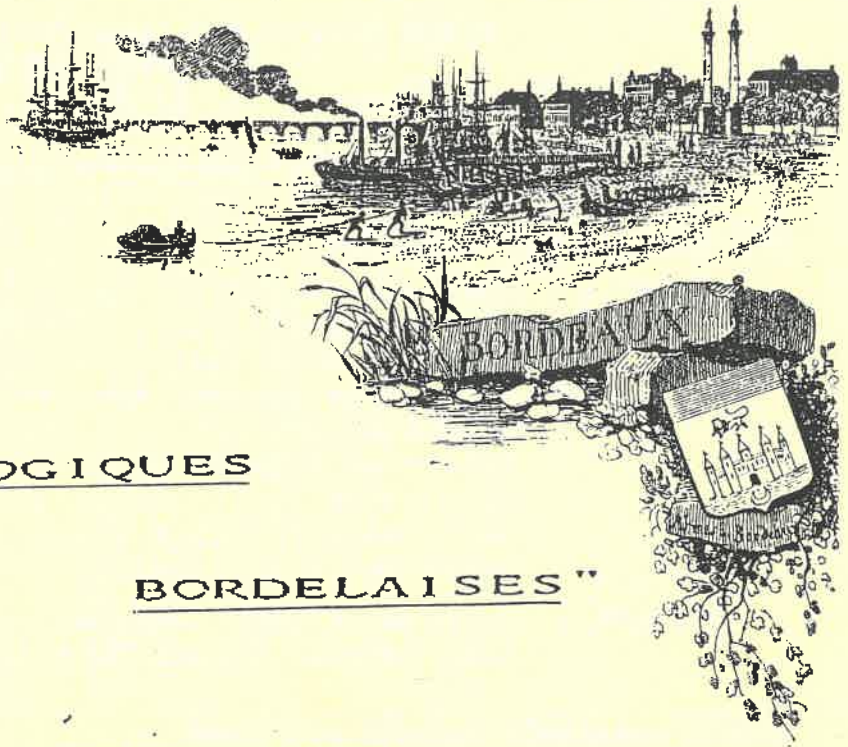
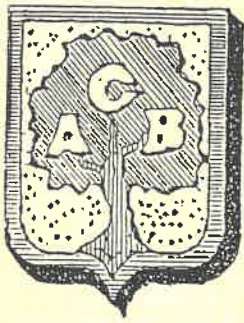


INFORMATIONS D.G.B.

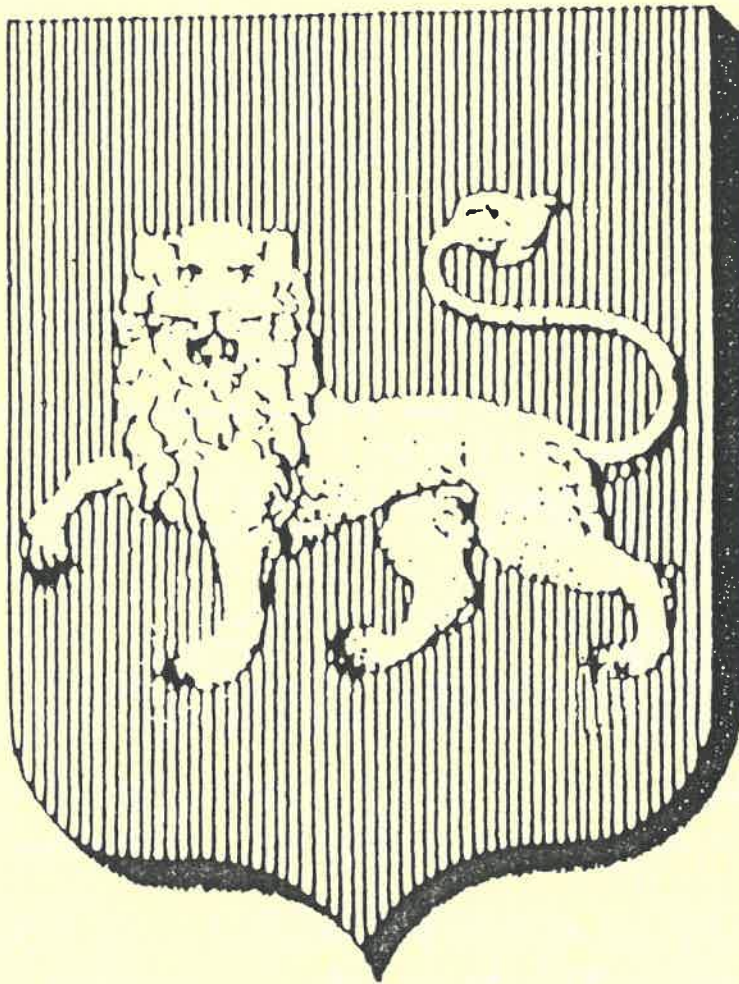


"AMITIES

GENEALOGIQUES

MAI 1993

"BORDELAISES"



N° 44

BLASON
d'ALIENOR
d'AQUITAINE

De gue.
au léopard
d'or armé
et lampassé
d'azur

"AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES"

Siège social : 2, rue Paul Bert
33000 BORDEAUX
Téléphone : 56. 42 81 99 (répondeur)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU : Président Pierre DUPOUY
Vice-Présidente Raymonde BOUCHARD
Secrétaire général René BERGERON
Secrétaire général adjoint.. Pierre LABARRE
Trésorier France SEYRES
Trésorier adjoint Maurice LIGNON
Secrétaire Andrée CHARRIER
Secrétaire adjointe A.Marie BROUSSE
Responsable publication Maurice ROBERT

MEMBRES : Monique BAFFAUD, Jacqueline PIAT, Colette ROUX
Jean ATTANE, Claude DURAND, Jacques LOISEAU.

COMITE de REDACTION du BULLETIN

Directeur publication : Maurice ROBERT
Rédacteur en Chef : Pierre LABARRE
Andrée CHARRIER, Colette ROUX, René BERGERON,
Pierre DUPOUY, Claude DURAND.

NOS ACTIVITES

Permanences : les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, ainsi que le premier samedi du mois de 14 h.30 à 17 h.30.

Initiation : Les 2ème et 4ème mardis de chaque mois de 14 h.30 à 17 h.30.

Lecture de textes anciens : de 10 h. à 12 H. à l'ATHENEEN MUNICIPAL, les 2ème et 4ème mardis de chaque mois.

Antenne de SAINT LOUBES : Monique BAFFAUD

Antenne de PAUILLAC : Henriette POITEVIN

Antenne de RAUZAN et Brannais : Jacqueline PIAT

Antenne d'ARTIGUES : Jean Paul LACHAUD

COTISATIONS ANNUELLES : Membre 150 F. - Couple 230 F.

comprenant : Cotisation + 4 bulletins, + 2 flasches + frais d'envoi.

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre du
TRESORIER des A.G.B.



- SOMMAIRE -

- Le mot du Président	4
-----------------------------	---

ARTICLES

- Histoire de Croisés : ALIENOR D'AQUITAINE et la deuxième croisade	5
- Barbiers - Perruquiers - Baigneurs - Etuvistes	12
- Sur les pas de Jean Du Vigneau	15

RUBRIQUES

- Généalogies rapides	16
- Questions - Réponses	21
- Les recherches en archives	22

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale statutaire du 30 Mars 1993	25
- La sélection du lecteur	29
- Sortie à LA ROCHELLE du 17 Juin	31



LE MOT DU PRESIDENT

Dans quelques jours s'ouvrira le Congrès de VICHY, votre Congrès, à l'occasion duquel de nombreux Cercles ou Associations seront représentés...soit matériellement par un stand, soit physiquement par quelques uns de leurs membres.

L'Union Généalogique Aquitaine-Pyrénées y tiendra un stand regroupant les Associations qui la composent. Les A.G.B. seront présentes.

Je souhaite que vous soyez nombreux à passer par VICHY. Ce sera une occasion de rencontres, de contacts dont l'intérêt n'est plus à démontrer. Il est toujours très utile de voir ce que font les autres, de parler à des gens qui, partageant la même passion, ont rencontré des problèmes, les ont résolus ou contournés, comment? Il existe parfois des cheminements différents pour parvenir au même résultat. Mais encore faut-il les adapter à une situation donnée.

Ces multiples cas de figure, c'est à VICHY que vous aurez le plus de chance d'en parler. Ce carrefour des généalogistes ne peut que vous aider. Venez aussi encourager ceux qui acceptent de consacrer une partie du temps, déjà court, du Congrès à "tenir" le stand, après l'avoir organisé et réalisé; c'est une manifestation de solidarité. C'est aussi montrer aux autres que les A.G.B. forment un groupe bien vivant, dynamique autant qu'efficace.

A VICHY donc; nous vous y accueillerons avec plaisir.

UNE GRANDE NOUVELLE:

LES RELEVES DES EMBARQUEMENTS SONT DISPONIBLES

Ce relevé de plus de 20.000 noms, travail de bénédictin mené à bien par une forte équipe des A.G.B. et dont tous les éléments ont été repris et contrôlés, est désormais accessible et disponible sous deux formes: tirage papier ou disquette, offrant un classement alphabétique et syllabique des patronymes pour chacune des actuelles régions d'où les émigrants étaient originaires. Tous renseignements à notre siège.

ALIENOR D'AQUITAINE et la deuxième croisade

Nous avons déjà vu quelques événements de la première croisade par l'étude de deux chevaliers aquitains GOUFFIER de LASTOURS et RAYMOND IV de SAINT GILLES, nous allons aborder maintenant la deuxième croisade avec ALIENOR D'AQUITAINE qui n'a peut être pas pris les armes, mais dont la conduite eut une importance capitale sur les résultats assez décevants de cette expédition.

ALIENOR D'AQUITAINE naquit en 1122, elle était la fille de Guillaume X d'Aquitaine et d'Aenor de CHATELLERAULT. En 1137, son père Guillaume X décide d'aller en pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle et il confie la garde d'Aliénor à son frère Raymond de Poitiers. Raymond que nous retrouverons plus tard dans la vie d'Aliénor, était à peine plus âgé que sa nièce et, de toute évidence, ces deux jeunes gens étaient amoureux l'un de l'autre.

C'est en avril 1137 qu'on annonça la mort de Guillaume X, survenue à Compostelle; il laissa un testament disant notamment "je mets mes filles sous la protection du Roi" et Louis VI décida de marier Aliénor à son fils héritier (il est vrai qu'Alienor était un beau parti, elle apportait l'Aquitaine dans sa corbeille de mariage).

L'union d'Aliénor d'Aquitaine et de Louis fut célébrée le 25 juillet 1137 en la cathédrale Saint-André de Bordeaux en présence de Suger (abbé de Saint-Denis) et des plus hautes personnalités du Royaume.

Louis avait 16 ans et Aliénor quinze.

Aliénor était fine, belle, altière, Louis gauche, timide; fut ébloui par l'épouse que le "ciel" ou la politique lui envoyait.

Le cortège quittera Saint-André pour le palais de l'Ombrière sous les vivats et les acclamations et parcourra les rues décorées de guirlandes et de tentures, jonchées de fleurs.

Quelques jours plus tard, le 8 août, à Poitiers, Aliénor et Louis furent couronnés Duchesse et Duc d'Aquitaine, ils apprenaient la mort du Roi Louis VI et c'est en tant que Reine et Roi qu'ils firent ensuite leur entrée à Paris.

En 1144, la chute d'Edesse en Terre Sainte avait suscité une profonde émotion en Occident et provoqua la mise en mouvement d'une deuxième croisade.

Le pape Eugène III, le 1er décembre 1145 avait adressé une bulle pontificale à Louis VII et, Saint Bernard, par sa

prédication à Vezelay le 31 mars 1146 décida Louis VII, Roi de France et Conrad III, Empereur d'Allemagne à organiser une nouvelle croisade.



Le Roi Louis VII animé d'une fouguese jalousie à l'égard de sa toute jeune épouse jugea qu'il ne devait à aucun prix la

laisser et qu'il convenait à celle-ci de l'accompagner. Ce qui distingua la croisade de 1147 de celle de 1095, c'est la mise en marche de deux armées nationales régulières, d'environ chacune 70.000 hommes.

Il y avait deux itinéraires à choisir, la voie de terre ou la voie par mer. Le Roi de Sicile, Roger II, proposa à Louis VII de le transporter directement par mer en Terre Sainte.

Aliénor, qui avait reçu un courrier de son oncle Raymond de Poitiers, (depuis 10 ans, Prince d'Antioche) intervint pour choisir la voie de terre et Conrad prenant cette voie, il fut convenu que les deux armées partiraient séparément vers Constantinople.

Louis VII, accompagné d'Aliénor, partit de Metz, passa à Worms, Ratisbone, traversa le Hongrie et arriva à Constantinople le 4 octobre 1147.

Conrad III était déjà arrivé et pour ne pas partager avec le Roi de France la gloire de vaincre les Turcs, il était parti avec son armée vers Dorylée. Il s'était enfoncé à l'intérieur des terres désertiques, mais les guides grecs l'ayant abandonné, les vivres manquèrent et le 26 octobre 1147, attaqué par les Turcs, son armée fut anéantie.



Sceau de
LOUIS VII
(1147)

Louis VII qui était à Constantinople depuis trois semaines, admirablement reçu par Manuel Comnène, apprit début novembre le désastre de l'armée allemande; il se porta au devant de Conrad III qui arrivait avec les débris de son armée.

Louis VII avait prescrit à son armée une exacte discipline. Ils arrivèrent à Laodicée le 3 janvier 1148, ils repartirent le 6 janvier vers Adalia. Malheureusement, l'armée franchissant une chaîne de montagne, le chef de l'avant-garde, le poitevin Geoffroi de Rancon, (vassal d'Aliénor), au lieu de faire halte sur le crête pour y passer la nuit comme il était convenu, dépassa le sommet et redescendit sur l'autre versant où il avait aperçu un terrain plus favorable pour camper; la liaison se trouva ainsi rompue entre le gros de l'armée et l'avant garde. Les Turcs ne tardèrent pas à s'en apercevoir et tombèrent sur le gros de la troupe, séparée de ses éclaireurs.

Les français, obligés de livrer combat dans des conditions épouvantables, éprouvèrent de lourdes pertes.

Louis VII tint tête à une foule d'ennemis qui le prenaient heureusement pour un simple soldat; à la tombée de la nuit, il réussit alors à rejoindre l'avant garde qui ignorait le désastre de l'armée.

Arrivés au port de l'Adalia, Louis VII et Aliénor s'embarquèrent pour gagner ANTIOCHE par voie de mer.

Le 19 mars 1148, Louis VII et Aliénor arrivèrent à Saint Siméon (port d'Antioche), ils furent accueillis par Raymond de Poitiers qui les conduisit en grande pompe à Antioche.

Antioche était une ville splendide; Aliénor fut charmée. Pour les seigneurs établis dans le pays, il ne faisait pas de doute que Louis VII était venu libérer Edesse, sentinelle avancée dans le nord. C'est d'ailleurs sa chute qui a déterminé la prise de croix du Roi. Or, curieusement, le Roi Louis VII refuse d'envisager cette reconquête et veut aller à Jérusalem.

Très probablement, le Roi avait pris ombrage de l'amitié qu'Aliénor témoignait à Raymond de Poitiers, son oncle!

De fait, Aliénor était coquette, légère et déjà fatiguée de son mari et lorsque le Roi lui demanda de le suivre à Jérusalem, elle annonça son intention de rester à Antioche auprès de Raymond... et de divorcer.

L'affaire ne tarda pas à s'envenimer au point que le Roi de France emmenant de force Aliénor, quitte brusquement Antioche, de nuit, en secret, sans prendre congé de Raymond, pour aller à Jérusalem. La deuxième croisade entreprise pour reconquérir le Syrie était donc détournée de son but.

9

Louis VII fut reçu avec de grands honneurs à Jérusalem par le patriarche Foucher d'Angoulême en avril 1148.

Pour décider de l'orientation à donner à la croisade, en raison d'opinions très divergentes, il fut convoqué une assemblée, le 24 juin 1148 à Saint Jean d'Acre.

Cette assemblée réunissait entre autres, Louis VII, Roi de France, Conrad III, Empereur d'Allemagne, Baudouin III, Roi de Jérusalem, Foucher d'Angoulême, patriarche de Jérusalem et une multitude d'archevêques et de grands seigneurs.

Jamais assemblée aussi importante ne s'était réunie en Terre Sainte et de sa décision, dépendait l'avenir de la croisade. Or, contre toute attente, il fut décidé d'attaquer Damas et non Edesse.

La brouille de Raymond de Poitiers et de Louis VII au sujet d'Aliénor explique l'absence à l'assemblée des Francs d'Antioche; et peut-être la cause de cette mauvaise décision.

L'attaque de Damas commença le 24 juillet 1148. Les Francs se rendirent maîtres des jardins et abattirent les arbres pour former des palissades.

Au début, les chrétiens furent maîtres de Rabwé, ce qui était très important, car c'était le point d'où se faisait la division des eaux du Barada pour l'irrigation des jardins.

Cependant, à Damas, Nur-ad-Din n'abandonnait pas et bien que la population soit découragée par la destruction des vergers, il résolut de combattre et le 25 juillet les musulmans prirent l'avantage.

Le 27 juillet, les Francs évacuèrent les jardins de Damas. Cette évacuation les privait d'eau et de ravitaillement; Louis VII se résigna à la retraite et revint à Jérusalem.

Il resta en Palestine encore six mois, puis se rembarqua pour la France, mais il ne voyagea pas sur le même navire qu'Aliénor, ce qui est très significatif.

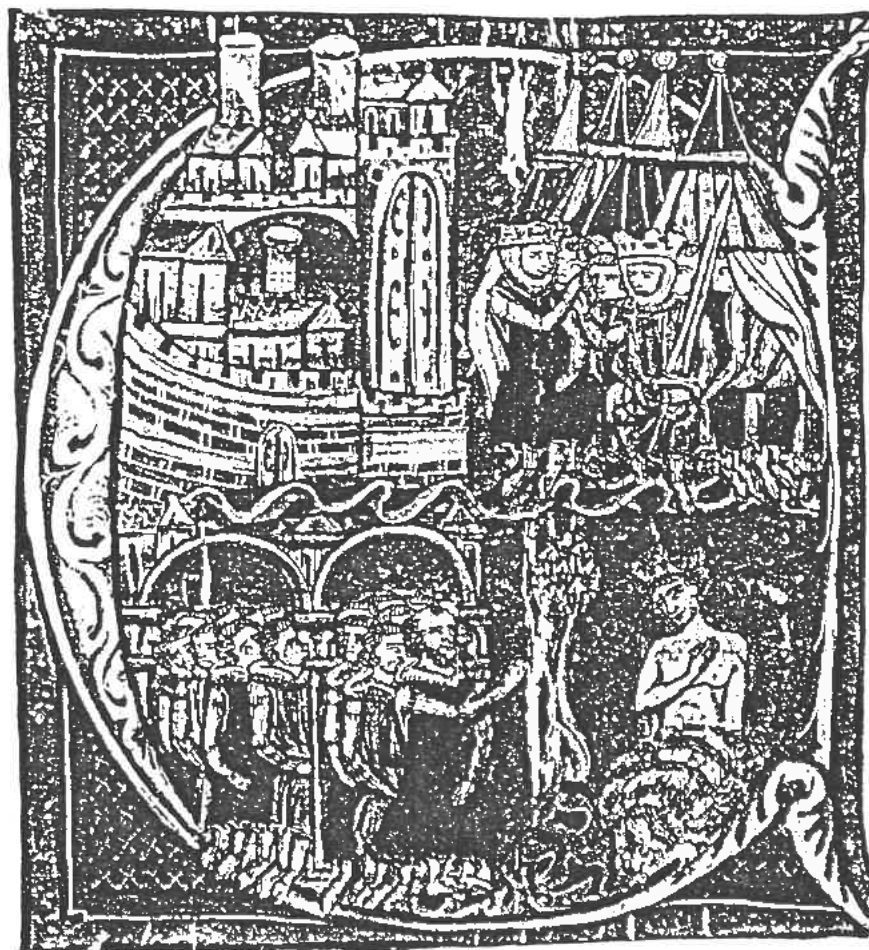
La traversée ne fut pas de tout repos, car la flotte française se trouva en plein coeur du conflit qui opposait alors Roger de Sicile et Manuel Comnène.

Le vaisseau de la Reine fut capturé par les byzantins qui, enchantés de leur prise et voulant se servir d'Aliénor comme otage, cinglèrent vers Constantinople, mais les normands de Sicile délivrèrent la Reine et la firent débarquer à Palerme.

Les deux époux se retrouveront en Sicile, où ils furent reçus avec beaucoup d'honneurs par le Roi normand

C'est là qu'Aliénor apprit la mort de Raymond de Poitiers, tué le 29 juin à MAARATHA dans un combat contre les Turcs. A cette nouvelle, Aliénor tomba gravement malade.

Nur-ad-Din avait fait décapiter Raymond de Poitiers et avait envoyé sa tête comme trophée au Calife de Bagdad.

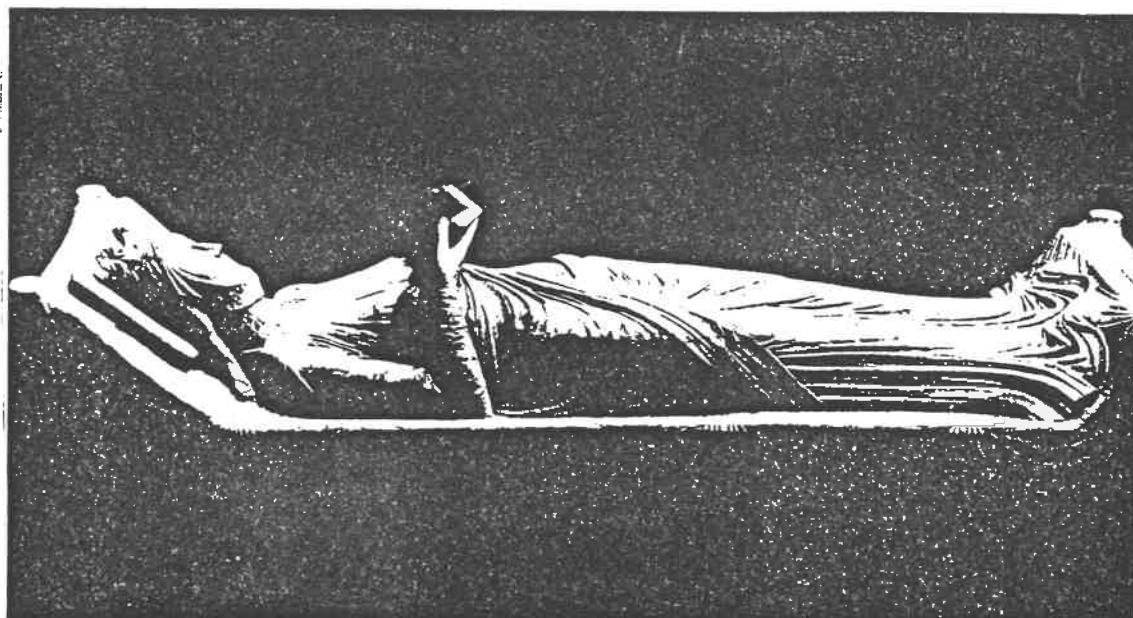
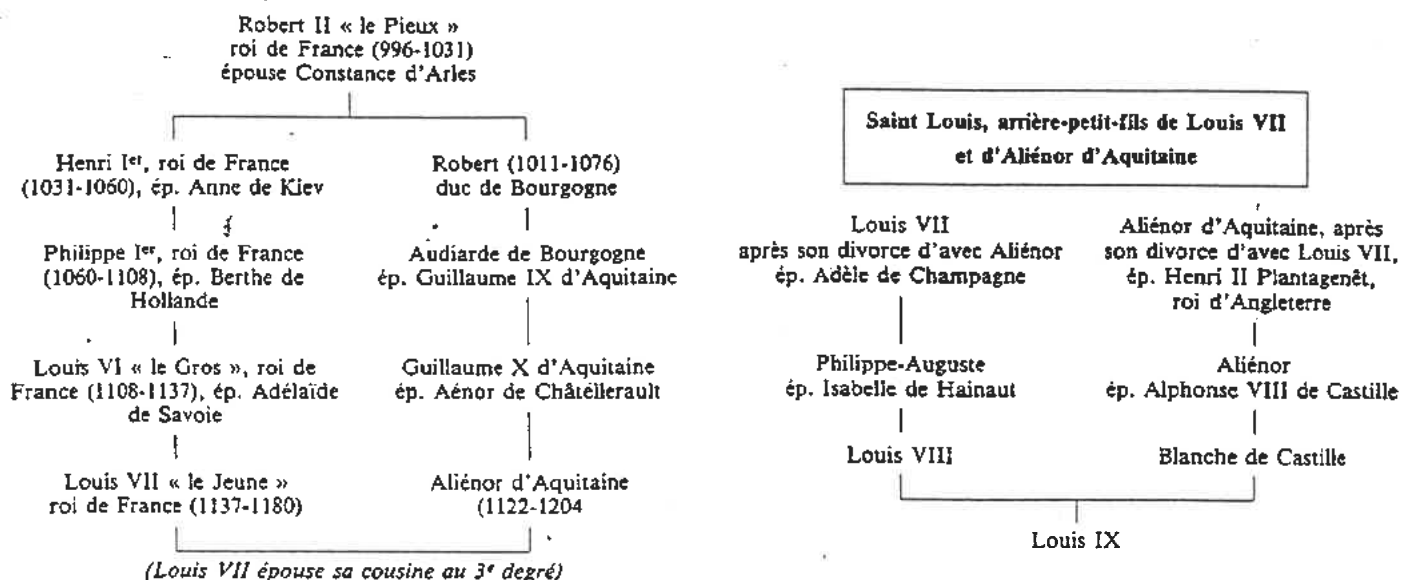


Ci-dessus, miniature extraite de l'Histoire du Royaume de Jérusalem, de Guillaume de Tyr. On y voit, en haut, Conrad III et Louis VII pendant le siège de Damas (1148) et, en bas, leur vainqueur, Nur-ad-Din, se baignant dans un fleuve.

Ainsi la deuxième croisade se terminait par un échec. La discorde de Louis VII et d'Aliénor allait conduire à une séparation dont les conséquences furent incalculables pour le royaume de France.

Extrait Tableau Généalogique d'ALIENOR d'AQUITAINE

Parenté entre Louis VII et Aliénor d'Aquitaine



GISANT d'ALIENOR d'AQUITAINE
à l'abbaye de FONTEVRAULT (Maine et Loire)

Références

- R. Grousset : Histoire des Croisades
J. Markale : Aliénor
Régine Pernoud : La femme au temps des Croisades
J. Chaban-Delmas : La Dame d'Aquitaine
A. Decaux : Histoire des Françaises
G. Duby : L'Europe au Moyen-Age
J.C. Davesnes : Le Bonheur des Capétiens
J.M. Soyez : Quand les Anglais vengèrent l'Aquitaine.

Etude Maurice ROBERT

UNE PROFESSION MAL CONNUE:

CELLE DES BARBIERS-PERRUQUIERS-BAIGNEURS-ETUVISTES

C'est à mon coiffeur, homme aimable et curieux, que je dois les éléments qui m'ont donné l'idée et permis d'écrire cet article, en prenant pour base principale les "Anciens et nouveaux statuts de la ville et cité de BORDEAUX"

Savez-vous qu'à BORDEAUX, en 1677, on ne pouvait compter que 20 barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes? Chacun d'eux était titulaire, après paiement de la taxe d'établissement, d'une lettre de la Grande Chancellerie qu'il pouvait vendre ou échanger.

C'est d'ailleurs ainsi qu'en 1677 le nommé QUEYREAU, syndic de la corporation, vend sa lettre et que Jean FAURES est nommé syndic à sa place, le 29.4.1677.

*

* *

Revenons quelques années en arrière. C'est l'Edit de décembre 1659 qui ordonne l'établissement d'un corps et d'une communauté de 200 barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes (B.P.B.E.) à PARIS et dans ses faubourgs distincts de ceux des Me chirurgiens-barbiers. Mais cet Edit reste sans effet et l'usage de "faire le poil" et de tenir "baings" et étuves contribuant beaucoup "à la propreté, à l'ornement, mais aussi à la santé des hommes" un nouvel Edit de mars 1673 établit la profession des B.P.B.E. en maîtrise, corps et communauté, tant à PARIS que dans les autres villes du royaume sièges d'un Parlement, à raison de 200 pour la capitale et de 20 pour les villes en cause.

La déclaration royale est enregistrée par le Parlement de Guyenne, siégeant en exil à MARMANDE, le 22.5.1677, puis par l'Hôtel de Ville de BORDEAUX le 4 juin suivant. Les Statuts de la communauté, s'appuyant sur l'Edit de 1673, font l'objet de Lettres-patentes du 26.2.1677, enregistrées par le Parlement de Guyenne le 18.5.1677 puis par l'Hôtel de Ville le 4.6.1677.

Plus tard, l'Etat ayant besoin d'argent supprime, par l'Edit de novembre 1691, les B.P.B.E. établis par l'Edit précédent et en crée de nouveaux, cependant qu'un Arrêt du Conseil précise, le 15.1.1692, que ceux des anciens B.P.B.E. qui se feraient pourvoir des nouvelles places créées n'auraient pas à prouver leurs bonne vie et moeurs, ni à prêter serment. En réaction, les anciens titulaires B.P.B.E. se portent acquéreurs de toutes les places créées et acquittent les droits correspondants, répondant en cela aux vœux du Trésor.

Profitant de la situation nouvelle, les chirurgiens réclament à chacun d'eux 20 L, versement dont les B.P.B.E. finissent pas être dispensés.

A BORDEAUX, comme dans les faubourgs, les B.P.B.E. sont reçus par le Prévot, leur syndicat et leur communauté. Ils jouissent de leur lettre et après eux, leur veuve, leurs enfants et leurs héritiers, pouvant tenir boutique et enseigne "avec bassin blanc" et l'inscription "Barbier-Perruquier-Baigneur-Etuviste, céans on fait le poil et on tient bains", la boutique étant peinte en bleu.

Les personnes non pourvues d'une lettre de la Grande Chancellerie ne peuvent pas exercer.

En cas de fraude, une amende 500 L est appliquée, revenant la moitié à l'Hôpital, l'autre moitié à la communauté des B.P.B.E., dont les membres ne peuvent pas, par ailleurs, exercer la chirurgie. Ils ont, par contre, la faculté de vendre des cheveux en gros et en détail, des perruques, des pommades, des essences et des poudres de senteur qu'ils fabriquent, ainsi que des pâtes et "autres choses semblables" pour leur usage et profession.

La communauté bordelaises doit... "être toujours un ordre bien policé, en parfaite union et faire la profession à la satisfaction du public, sans fraude ni tromperie".

Notez que, pour se distinguer des B.P.B.E., les Mes chirurgiens-barbiers arborent... pour enseigne, un bassin jaune. Il faut entendre, par bassin, le plat à barbe. Les Mes chirurgiens-barbiers peuvent... "visiter" les B.P.B.E. et réciproquement, à la condition d'être assistés "d'un juge de police, du prévot, du syndic et de 2 anciens".

Les Mes chirurgiens, leurs garçons et leur "apprentifs" peuvent... "faire le poil et la barbe" mais ne doivent pas se mêler du commerce des cheveux et perruques.

*

* *

Une concurrence vient, notamment des marchands forains qui, à l'occasion des foires, font et vendent des perruques et "autres ouvrages de cheveux" à BORDEAUX, comme dans les faubourgs et banlieues de la Ville. Aussi les B.P.B.E. se pourvoient-ils devant le Parlement qui, par Arrêt du 30.4.1681 rendu à LA REOLE - encore en exil! -, leur donne satisfaction.

Trois ans plus tard, le 6.11.1684, la communauté des Mes B.P.B.E. demande confirmation du fait que ses membres ont seuls le droit de travailler et faire travailler en perruque et en toutes sortes d'ouvrages de cheveux, à peine de 30 L d'amende.

L'usage de la perruque et les raffinements de la toilette expliquent la richesse et l'importance progressive de la corporation.

A N C I E N S E T N O U V E A U X S T A T U T S D E L A V I L L E E T C I T É D E B O R D E A U X,

REVEUS, CORRIGEZ ET AUGMENTEZ
de tous les Arrêts du Conseil & du Parlement, des
Ordonnances & Reglemens qui ont été rendus sur iceux
depuis l'Edition de 1612. de Simon Millanges jusques à
présent.

*Le tout imprimé par ordre de Messieurs les Jurats, avec une
Table des principales Matieres.*



A B O R D E A U X,

Chez SIMON BOE', Imprimeur de la Ville.

M. D. CCL.

UN PEU D'HISTOIRE

Les barbiers ont une
origine fort
ancienne. Sans
prétendre remonter
aux origines, ils
avaient déjà droit
de cité du temps de
Charlemagne. En
effet, si ce grand
monarque avait
l'habitude de dire:
"Je jure par St-
"Denis et par cette
"barbe qui me pend
"au menton!" - barbe
assez courte et non
pas fleurie comme le
veut la légende - il
n'aimait pas les
longues barbes et
engageait les uns et
les autres à se
faire "raser à la
française".

Les anciens moines
chartreux ne se
rasaient le menton
que 10 fois l'an,
selon le chapitre 14
de la règle de Sept
Fons et dans les

cloîtres la coupe de la barbe fut longtemps un acte solennel
durant lequel on chantait l'office des morts, les heures
canoniales; les jours de barbe la règle du silence perdait
sa force.

Les statuts des barbiers de PARIS, très anciens,
furent modifiés par Charles V en 1370. Par lettres royaux de
1380 Charles VI stipula que les barbiers qui seraient
convaincus de tenir ou d'avoir tenu "hostel de bourdellerie
"et maquellerie" seraient interdits de leur métier. Aucun
barbier ne devait exercer aux 5 fêtes Notre-Dame, ni à
celles de St-Côme-St-Damien, de l'Epiphanie non plus qu'aux
4 fêtes solennelles. Ils devaient ôter leur enseigne aux
fêtes de Noël, de Pâques et de Pentecôte sous peine d'une
amende de 5 sols.

A BORDEAUX, sous Charles VII, il n'existait que 2
corporations: celle des barbiers-chirurgiens et celle des
orfèvres à laquelle se rattachaient les monnayeurs. C'est,
comme nous l'avons vu, l'Edit de décembre 1659 qui fit des
Barbiers-Perruquiers-Baigneurs-Etuvistes une profession
"particulière, distincte et séparée" de celle des Mes
chirurgiens-barbiers.

D'une famille assez aisée pour l'époque, Jean du VIGNEAU, natif de Garous, dans le Béarn, épousa au XVIIème siècle Catherine de LAFITEAU, dont il eut une fille Marguerite.

Devenu veuf et issu d'une famille profondément chrétienne, il songera à la prêtrise. Il partit donc faire des études théologiques près de Pau. Nous le retrouvons dans le bordelais, au diocèse de Bazas, peu de temps à Saint Sulpice de Pommier, puis curé de COIRAC, à partir de 1683.

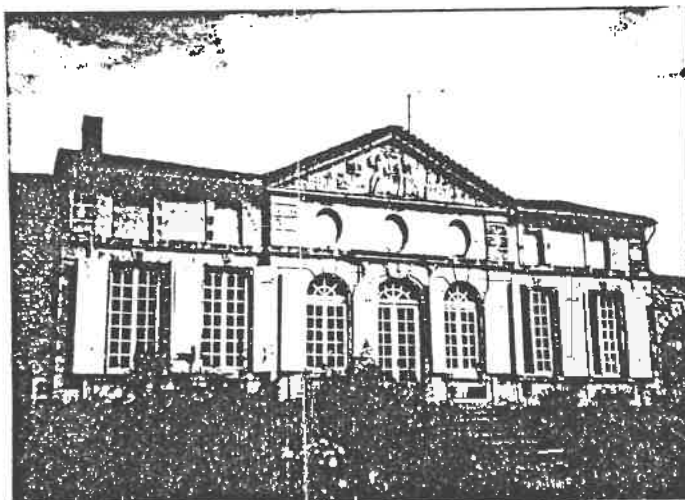
Ce petit village qui conserve encore les traces d'une voie romaine fût au moyen âge une halte pour les pèlerins de Jérusalem et de Compostelle. Cet ancien prieuré-cure qui appartient aux religieux de la Sauve comprend, outre la maison du dit prieur, une simple église de fondation romane avec un beau portail de "l'Entre Deux Mers", sa nef unique, non voutée, son choeur carré vouté en berceau, son abside demi-circulaire plus étroite que la nef voutée en cul de four, auquel on ajouta vers le XVIè siècle le bas côté. Des modifications, peu heureuses, furent apportées au XIXème siècle, entre autre l'ancien clocher, véritable donjon, rare spécimen connu de clocher fortifié de l'époque romane, fut en partie remanié. En revanche, le choeur, l'abside et le portail sont très bien conservés.

La maison du Prieur curé qui connut bien des vicissitudes, reconstruite en partie au XVIIIème siècle, offre une superbe façade avec un fronton représentant la Samaritaine au puits de Jacob. Au-dessus de la porte d'entrée figure la colombe de la Paix.

Au rez de chaussée de cette belle demeure s'ouvre une grande pièce, pavée de mosaïques d'origine, avec une cheminée décorée d'une scène de la vie biblique : pentecôte. Les cheminées des chambres sont elles aussi ornées de différentes scènes toujours bibliques et de la coquille de Saint Jacques.

Ce prieuré remanié, habité actuellement, est une des rares chartreuses du XVIIIème siècle, les mieux conservées de "l'Entre Deux Mers".

Jean du Vigneau revint dans son Béarn natal en 1696 et assista au mariage de sa fille, Marguerite avec Pierre de Lalanne, de Plasence Piets. Nous perdons sa trace en 1709.



"LA SAMARITAINE"

M. DUFAU-HITOU

GENEALOGIE RAPIDE MISE A JOUR AU 10 Avril 1993

Guy CORRALES 5 Rue Rabelais 33140 VILLENAVE D'ORNON

Adhérent AGB n° 275

PATRONYME	LOCALITÉ	PERIODE	PATRONYME	LOCALITÉ	PERIODE
AMIEH-FOURTAS	09 MASSAT	1747/1850	CAMARSAC	33 LIBOURNE	ca 1576/1673
ANDRIEU	33 ST MARTIN de MAZERAT	1674/1739	CANTALOUPE	33 LEOGNAN	1623/1693
APERT	33 LIBOURNE	1623/1790	CASTAING	33 LEOGNAN	1673/1733
ARRAS	65 LOUEY	ca 1742/1852	CASTAING	33 RUCH } NAUJAN } RAUZAN } LUGAIGNAC } LIBOURNE }	(ca 1650/1814
AUDON	33 LIBOURNE	1638/1782	CASTANET	33 LUGAIGNAC } LIBOURNE }	ca 1650/1806
BARAT	09 MASSAT } 33 LIBOURNE }	1696/1840	CATALAN	33 CESTAS } LEOGNAN }	1706/1786
BARBE	65 IBOS	1719....	CATALIN	33 CESTAS	1734/1808
BARBOTEAU	17 ARCHIAC	1741/1831	CAZAUBON	33 LEOGNAN	1604/1762
BARGEAS	17 ANGOULEME } 17 SAINTES } 33 BORDEAUX }	ca 1695/ 1866	CHAMBARET	24 St. VINCENT } CONNEZAC } 33 LIBOURNE }	ca 1725/1884
BEGUIGNOT	33 LEOGNAN	1680/1751	CHAUVET	33 LEOGNAN	1729/1811
BERGERET	65 LOUEY	ca 1720/1788	CAZALOUS	65 JUILLAN	ca 1692/1789
BERT	33 St. SULPICE de FALEYRENS	ca 1630/1712	CAZENAVE	33 LIBOURNE	ca 1607/1665
BERTIN	33 St. SULP. "	1660/1786	COLINET	33 St. SULPICE de FALEY.	1648....
BESSEDE	33 St. SULP. ca	1660/1743	CORNILLET	17 PONS	ca 1634/1780
BIDAU/VIDAU	33 St. SULP. ca	1616/1718	CORRALES	TEMBLEQUE (Espagne)	1800..
BONNIN	33 LIBOURNE	1638....		33 BORDEAUX	1836....
BOSQ/DUBOS	33 SAUMOS- St } J. D'ILLAC }	1696/1740		33 LIBOURNE	à 1909.
BOURSAUD	(LIBOURNE- } ST MARTIN de } MAZERAT (} POMEROL (}	1631/1792		33 BORDEAUX.....	
BRET	33 LEOGNAN } CESTAS } St. JEAN d'ILLAC } BORDEAUX }	1678/1870	COUDREAU	33 LIBOURNE	1660/1818
BREVIGNON	77 LESCHEROLLES } 33 LIBOURNE }	1760/1873	COURREGES	65 LOUEY	1723....
BRISSEAU	33 St. LAURENT } des COMBES } 33 POMEROL ca }	1620/1686	COUTAUT	33 LUGAIGNAC	ca 1690/1780
BRUGNET	33 SAILLANS } POMEROL } LIBOURNE ca }	1620/1858	COUZET	33 LIBOURNE	1683/1743
BRUN	33 LUGAIGNAC	ca 1680/1780	DARZAC	64 PIETS	1663..
DESPAGNE	33 St. SULP. ca } 33 LIBOURNE }	1602/ 1779	devenus	17 ROCHEFORT	1696/1737
DUBOIS	33 LIBOURNE	1665/1761	DALZAT	33 LIBOURNE	1769/1911
DUBUCH	33 St. SULP. ca } 33 LIBOURNE }	1625/ 1772	DELEZÉ	33 LIBOURNE	ca 1635.....
			DESARDURATS	33 MARTILLAC	1739....
			DESBAT/DEBAT	33 LIBOURNE	1665/1776
			DESMARTY	47 MONTAURIOL	1732....
				33 St. SULPICE } DE FALEY. (}	1762/1824
			LAVALADE	33 FUJOLS } 33 LIBOURNE }	ca 1627/1851
			LESCURE	33 St. SULP.	ca 1627/1707
			MALARTIC	33 LIBOURNE	ca 1638/1747

PATRONYME	LOCALITÉ	PERIODE	PATRONYME	LOCALITÉ	PERIODE
DUMONS	33 St. SULPI. ca	1626/1671	MALET	33 LEOGNAN	1705/1749
DUPOUY	32 TOURDUN ca	1812/1869	MATHIAS	33 ST. SULP. ca	1585/1676
DUPRE	16 ANGOULEME	1696/1732	MEYNARD	33 ST. SULP. ca	1684/1714
DUPUY	33 LIBOURNE	1763/1812	MIQUEU	65 JUILLAN } 65 LOUEY } 40 St. VINC. } DE PAUL } 33 BORDEAUX }	ca 1690/1969
DUVERGER	33 LEOGNAN	1696....	MOUSSAUD	17 COURÇON } d'AUNIS } 17 ROCHEFORT }	ca 1610 à mi XVIIIeme
EMERY	17 SAINTES	1726/1826	NAUD	17 SAINTES	1782/1808
FOUET	33 LEOGNAN/ } 33 CESTAS } 65 JUILLAN ca	1696/1766	NEVEU	33 LIBOURNE ca	1710/1866
GALIANE	65 JUILLAN ca	1690/1753	NOEL	33 POMEROL	1717/1760
GALLET	33 CESTAS	1737/1839	NOGUES	65 LOUEY	1771/1876
GELINARD	16 ANGOULEME ca	1700/1769	OLET/HOLET	33 LIBOURNE	1649/1789
GOUGET	33 LIBOURNE ca	1618/1678	PALATS	65 LOUEY ca	1681/1741
GOURGUES	33 MARTILLAC	1679/1739	PATIN	50 CERENCES } 33 LIBOURNE }	ca 1647/ à début XVIII°
GRATECAP	33 POMEROL ca	1717/1777	PIGANEAU	33 ARVEYRES	1711.....
GUICHARD	16 CHATEAUNEUF 33 LIBOURNE ca	1630/1744	PIQUEMAL- CAMELLE	09 MASSAT	1732/1793
GUILLOIN	17 ROCHEFORT	1679/1737	PUJO	32 TOURDUN } 33 BORDEAUX }	ca 1772/1953
GUINAUDIE	33 LIBOURNE ca	1640/1753	RAY	33 BORDEAUX	1822/1915
HERVE	33 LIBOURNE ca	1649/1708	RENATEAU	33 MERIGNAS ca	1650/1730
HOUCQUES	33 LEOGNAN	1614/1696	R E Y	33 LIBOURNE	1677/1755
HOUSTY	24 RAZAC/EYMET 33 LIBOURNE ca	1771/1862	RIQUET	33 LIBOURNE ca	1630/1675
ICART-BOUATE	09 MASSAT	1743/1815	ROBERT	33 LIBOURNE	1623/1685
JOURDAIN	33 LIBOURNE	1695/1843	ROUMAGOUX	33 ST MEDARD } EN JALLES } 33 LE TAILLAN } 33 CESTAS } 33 ST. PHILIP. } D'AIGUILLE } 33 LIBOURNE }	1743/1849
LABEYRIE	33 LE TAILLAN & St. MED. en JALLES	1749/1827	R O Y	33 ST. PHILIP. } D'AIGUILLE } 33 LIBOURNE }	ca 1650/1733
LACHIPIERÉ	33 BORDEAUX	1867/1922	SAUNIER	33 LIBOURNE ca	1614/1768
LACLOTTE	33 LISTRAC de } DUREZE & } LIBOURNE }	1727/1809	SORIGNET	17 ROCHEFORT	1702/1748
LAGRAVE	65 JUILLAN ca	1693/1784	TERRIEN	33 ST. SULP. de FALEY. ca	1659/1737
LALOUBIE	33 LEOGNAN	1610/1814	VACHERON	17 PONS ca	1663/1737
LAMARCHE	24 PERIGUEUX } 33 LIBOURNE } 33 BORDEAUX }	ca 1758/1952	VILAIN	17 COURÇON } d'AUNIS } ca	1643/1714
LARRIEU	33 LEOGNAN	1712/1813	VIVIEN	33 LIBOURNE	1734/1787
LASSERRE	65 IBOS	1719/1753	XANS/SANZ	33 ST. SULPI. ca 33 LU GAIGNAC }	ca 1603/à mi XVIII°
LATAPPY	40 St. VINCENT de SAINTES } 33 BORDEAUX }	1828/1905	YRVOIX	16 ANGOULEME ca	1615/1734
VERNEUIL	33 CASTILLON } 33 LIBOURNE }	1632/1769			
VIAUD	33 LIBOURNE	1667/1742			
VIDEAU	33 CASTILLON	1638/1718			
VIGNEAU	33 LEOGNAN	1661/1731			

GENEALOGIE RAPIDE de Xavier HESSEL à Arcachon (adhérent N° 364)

AUBAREDE	33/Caudéran	ca 1672 ———— 1884
AUBERT	26/Tain l'Ermitage	1813
AUBRY	17/Ile de Ré	1702 ———— 1768
BAUDON/BAUDOUN	33/Ordonnac	1760 ———— 1833
BERAUD	33/Lormont	1809 ———— 1835
BILLAUD	17/Ile de Ré	1661
BODIN	37/Joué-Lès-Tours	1789
	37/Monts	1789 ———— 1835
	33/Bordeaux	1863 ———— 1923
BOURRILLON	33/Mérignac	1835
	33/Bordeaux	1864 ———— 1914
BUC	09	fin 17° siècle
CHESNE	17	17° siècle
CHESNEAU	17/Ile de Ré	1693 ———— 1822
	17/Bords	1792 ———— 1816
	33/Bordeaux	1843 ———— 1927
COSTE	33/Libourne	1834
CRUMI/CREMI	07/St Jean-de-Muzols/Tournon	1759 ———— 1811
DANDURAND	15/Marmanhac	fin 18° siècle
DARGELAS/DARGELOS	64/Thèze-en-Béarn	(1755)
	64/St Etienne-Lès-Bayonne	1755 ———— 1763
	33/Bordeaux	1842 ———— 1871
DAVY	17/Ile de Ré ?	1730 ———— 1798
DELANDE	33/Gensac	18° siècle
DEMEAU	33	début 18° siècle
DÉNOUÏS	17/Ile de Ré	1794
DESFORGES	17/Ile de Ré	1693
DUBOIS	33/Bourdelles	1746
	33/Lormont	1798 ———— 1830
	33/Bordeaux	1860 ———— 1907
DUBREUIL	33	18° siècle
DUMOULIN	37/Joué-Lès-Tours	1789
FALAT	09/Albies	2° moitié du 18° siècle
FOSSE	07/St Jean-de-Muzols/Tournon	milieu du 18° siècle
FOURCAUD	33/Libourne	1793
FRANCISQUE	33/Mérignac	1835
FRANZ	D-Mayence	1795 ———— 1860
GALOUPIAU	33/Caudéran	1810
GIRAUD	33/Libourne	1774 ———— 1793
GIRAULT	37/Monts	fin 18° siècle
GRÉTAU	17/Saint-Fort-sur-Gironde	1757
	33/Ordonnac	1783 ———— 1840
	33/Bordeaux	1817 ———— 1901
GUILHEM	33/Barsac ?	1° moitié du 19° siècle
HESSEL	D-Mayence	1790 ———— 1869
	33/Bordeaux	1864 ———— 1992
HÖSL	D-Pressath	1693 ———— 1819
HOSTEIN	33/Caudéran	1828 ———— 1892
ISAMBERT	33/Libourne	1808 ———— 1834
JANEIN/de JEANIN/ JANIN	64/St Etienne-Lès-Bayonne	1755
	64/St Esprit/Bayonne	(1755)
JANTZ	D-Mayence	1791
JOUCLA	09/Lassur	1776
	09/Vèbre	1809 ———— 1907
	33/Bordeaux	1879 ———— 1976

(suite de la généalogie rapide de Xavier HESSEL)

LAFARGUE	33/Caudéran	1810 ————— 1831
LAFON	33	18° siècle
LANORE	33/Gensac	1760
	33/Libourne	1793 ————— 1877
	33/Bordeaux	1902 ————— 1935
LAR(R)OUME(T)S	15/Marmanhac	1808 ————— 1815
	33/Bordeaux	1899
LASSERRE	33/Caudéran	2° moitié du 18° siècle
LAVIALLE	17/La Tremblade ?	1772
	17/Ile de Ré	1794
	33/Bordeaux	1850
LEGRIX/LEGRIS	33/Bordeaux	1842
LESTONNAT	33/Caudéran/Bordeaux	2° moitié 18°s. — 1904
MARIAU	37/Sainte Maure	fin 18° siècle
	37/Esvres	fin 18° siècle
	37/Monts	1792 ————— 1813
MAUDET/BAUDET	33/Ordonnac	1783
MEYNARD	33	18° siècle
MITIER	07/Tournon-sur-Rhône	1753 ————— 1804
	33/Bordeaux	1840 ————— 1883
OF	09	1684 ————— 1759
	09/Albies	1793 ————— 1816
	09/Vèbre	1817 ————— 1848
OTTO	D-Mayence	1770 ————— 1828
PASCAL	26/Tain-l'Ermitage	1793 ————— 1813
	33/Bordeaux	1837 ————— 1877
	33/Canéjan	1883
PETIT	37/Monts	fin 18° siècle
PINEAU (I)	37/Joué-Lès-Tours	fin 18° siècle
	37/Monts	1800
PINEAU (II)	33/Lormont	1809
PLOQUIN	37/Esvres ou Sainte Maure	fin 18° siècle
POITEVIN	33/Lormont	1821
PONCETEAU	33/Ordonnac	1768
PONCY	09/Appy	ca 1775
	09/Vèbre	ca 1775 ————— 1809
RAUZY	09/Vèbre	2° moitié 18°s. — fin 19°s.
	09/Albies	1816
RAYNAUD	26/Tain-l'Ermitage	1793
ROBERT	64/Thèze-en-Béarn	(1755)
SCHMITT	D-Mayence	1822
du SERRAIL	64/Saint-Esprit/Bayonne	(1755)
SIBILLE (de la VERTU)	17/La Rochelle	17° siècle
	17/Ile de Ré	1612 ————— 1749
SIGERT	D-Hirschau	début 18° siècle
	D-Pressath	1752
SOULA	09/Vèbre	2° moitié 18° siècle
SOULIÉ	09/Lassur	ca 1775
	09/Vèbre	ca 1775
TRESSIER	33/Caudéran	1784 ————— 1849
VAQUEY/BAQUEY	33/Ordonnac	1732 ————— 1812
VIDAL	09	début 18° siècle
VIDEAU	33/Caudéran	ca 1693 ————— 1769

Henri PORTES, adhérent n° 247

ARDILAIRE	1744	BAZAS	GOURGUES	1713	BERNOS
ARMAN	1739-1766	"	IZAUTE	1755	AUROS
"	1729	"	JANTIN	1739-1744	BAZAS
"	1742	LUCMAU	LABAT	1741-1792	BAZAS
AUBA	1767-1838	CUDOS, BERNOS	LABAT	1742-1782	BAZAS
AUBERON	1729	BAZAS	LABAT	1754	PRECHAC
AUDET	1707-1749	BAZAS, CUDOS	LABAUD	1731	FONTET
AURIAN	1738	GAJAC	LABE	1697	GAJAC
BALAUZE	1747	PRECHAC	LABESQUE	1762	PRECHAC
BAQUIER	1771	FONTET	LABREZE	1731	AUBIAC
BARBE	1758	COYMERES	LACAMPAGNE	1773	CUDOS
BARITAUT	1762-1815	PRECHAC	LACAMPAIGNE	1777	LUCMAU
BEGUERIE	1733	PRECHAC	LACAPE	1693	VILLANDRAULT
BELLOC	1747-1955	BAZAS, SAINT-COSME,	LACORNEE	1720	BAZAS
		LIGNAN-DE-BAZAS, MARIMBAULT, BERNOS	LAGARDERE	1744	BAZAS
			LALAGUE	1712	BERNOS
BENTEJAC	1725	AUBIAC	LALANNE	1779	PRECHAC
BERNEDE	1727	CUDOS	LAMBROT	1742	LUCMAU
BIRAC	1729	BAZAS	LAPEYRE	1720	BAZAS
BIRAC	1720	BAZAS	LAPRIE	1704-1766	BAZAS
BORDES	1785-1809	LUCMAU; PRECHAC	LARCHE	1695-1855	BERNOS, MARIMBAULT
BORDES	1767	CUDOS	LARRAN	1751-AN 5	ESCAUDES, BERNOS
BOUCHE	1743	GAJAC	LARRIEU	1729	BAZAS
BOUCHE	1701	GAJAC	LARROUX	1788-1836	LUCMAU, CAPTIEUX, PRECHAC
BOUDE	1733	PRECHAC	LARTIGUE	1777	LUCMAU
BOUDEY	1731	AUBIAC	LATIE	1725	BAZAS
BOUDEY	1738	POMPEJAC	LATRILLE	1745-1819	BAZAS
BOUIN	1696-1816	VILLANDRAUT, PRECHAC	LATRILLE	1727-1753	MARIMBAULT
BRANEYRE	1720	VILLANDRAUT	LAUE	1744	BAZAS
BRISSON	1732	BAZAS	LAULAN	1704	BAZAS
BRISSON	1754	BERNOS	LEGLISE	1769-1887	SAINT-COME, BAZAS, BERNOS
BROCAS	1773-1850	CUDOS, GAJAC, BAZAS	LEGLISE	1732-1848	BAZAS
BRUSTIS	1740	CUDOS	LESCOUZERE	1727-1753	CUDOS
BUREAU	1755-1820	AUROS, BRANNENS	LESPIAUT	1701-1740	GAJAC
BUREAU	1742	BAZAS	LOUIS	1697-1868	GAJAC, BAZAS, SAINT-COME
BUREAU	1754	BERNOS	LUBET	1729-1790	BAZAS, AUBIAC
CABANNES	1731	AUBIAC	LUCBERNET	1766	BAZAS
CANTAU	1744	BAZAS	LUCMAU	1731-1845	FONTET, BAZAS
CARDOUAT	1742-1864	LUCMAU	MAJEAU	1738	GAJAC
CASTANG	1757	BRANNENS	MANSENCAL	1742-AN 4	BAZAS, SAUVIAC
CAZENAVE	1729-1767	BAZAS	MANSENCAL	1710-1788	BAZAS, BIRAC
COUTHURES	1747	BAZAS	MANSENCAL	1747	PRECHAC
CRAMPET	1769	SAINT-COME	MARQUETTE	1749	CUDOS
DARCOS	1744	BAZAS	MATHA	1779	PRECHAC
DARCOS	1788	PRECHAC	MAZAU	1743-1770	GAJAC
DARTEYRES	1717	CUDOS	MORA (MOURAS)	1717-1924	CUDOS, BERNOS
DAUGERON	1719	VILLANDRAUT			
DAURIAN	1730-1758	SAUVIAC, BAZAS	MOTHE	1738-1832	POMPEJAC, BERNOS
DAUSAN	1713	CAPTIEUX	MOULIE	1738-1818	BRANNENS, CAZATS, SAUVIAC
DELAS	1754-1862	BERNOS	MOUNILLOT	1725-1866	BAZAS, CUDOS, BERNOS
DELOUBES	1727	BAZAS	MOUSTIE	1725	AUBIAC
DESSANS	1730	SAINT-COME	PARATGE	1693-1713	BERNOS
DUBERNET	1779-AN 3	SAINT-SYMPHORIEN	PAULY	1770	GAJAC
DUBERNET	1744	PRECHAC	PERINGUEY	1727	MARIMBAULT
DUBLAN	1733	POMPEJAC	PINTON	1755	AUROS
DUCOS	1788	LUCMAU	POITEVIN	1754-1828	PRECHAC
DUCHAMPS	1712	BERNOS	PORTES	1731-1924	AUBIAC, BAZAS, BERNOS,
DUFAU	1692-AN10	BROUQUEYRAN, BAZAS			POMPEJAC, BORDEAUX
DUFOUR	1791	LUCMAU			
			PORTES	1741-1766	BAZAS
DUPRAT	1747-1818	PRECHAC	SABATIER	1751-1770	ESCAUDES, BERNOS
DUPUCH	1729	BAZAS	SAINT-ESPES	1770-1848	GAJAC, CUDOS
DUPUY	1729	BAZAS	SANGO	1727-1818	BAZAS, CUDOS, BERNOS
DUVILLE	1759-1843	BROUQUEYRAN, AUROS, BRANNENS	SANGO	1767	BAZAS, CUDOS
ESQUERRE	1762	PRECHAC	SEGUETTE	1747	PRECHAC
EXPERT	1788	LUCMAU	SOUBES	1767	BAZAS, CUDOS
FAUGAS	1755	AUROS	SOURBET	1742	LUCMAU
FERRAN	1757	AUROS	TARIS	1720-1751	VILLANDRAUT
FEUGAS	1744-1814	BAZAS, PRECHAC	TARTAS	1733-1840	POMPEJAC, PRECHAC,
FILLEAU	1779-1954	PRECHAC, LUCMAU,			LIGNAN-DE-BAZAS,
ou FILLOL		MARIMBAULT, BERNOS			BROUQUEYRAN
GRESSE	1738	BRANNENS	TERRIE	1759	BAZAS, SAINT-COME, CUDOS
GOURGUES	1720-1922	BAZAS, SAUVIAC, BERNOS	VIGNOLLES	1744-1773	AUROS
			VILLEFRANQUE	1757-1788	BRANNENS
			VIROPINTE	1757	

N.B. Tous les lieux étudiés sont situés dans le département de la Gironde.

ENTRAIDE DES LECTEURS

Notre rubrique "QUESTIONS-REponses" est un moyen d'entraide qui ne portera toute son efficacité que dans le respect d'un minimum de consignes de bon sens et de courtoisie. Pour en faciliter la bonne marche, nous nous permettons de formuler les quelques recommandations suivantes:

-Adresser vos questions sur feuilles séparées, en deux exemplaires, si possible en texte dactylographié ou, pour le moins, en employant des caractères d'imprimerie pour les noms propres.

-Situez bien vos questions et réponses quant aux dates et lieux. A défaut, donnez au moins une fourchette ou une approximation.

-Ce n'est pas la vocation de notre association de dresser des généalogies complètes. Les questions doivent porter sur un élément ponctuel, un chaînon manquant.

Cette rubrique est ouverte:

-aux membres de l'UNION GENEALOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES

-aux membres des associations généalogiques qui auront expressément accepté et confirmé une collaboration en réciprocité loyale.

-aux correspondants étrangers à la recherche de leurs origines dans notre région.

Les questions et réponses sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs, la rédaction se bornant à les remettre en forme, avec abréviations d'usage. En aucun cas il ne sera apporté de modifications aux noms propres. Ne seront publiées que les réponses pouvant présenter un intérêt collectif, les réponses relevant d'un problème particulier seront transmises directement au demandeur.

Enfin, n'oubliez pas que l'efficacité de cette rubrique dépend de vous. Ne négligez aucun indice, même minime, susceptible d'aider un collègue. Sentez-vous concernés.

QUESTIONS

93/7 COUGET: Rech. asc. Paul COUGET °ca 1887-88 PESSAC (?). Son père était blanchisseur à PESSAC.
Paul COUGET AGB 527

93/8 CAILA: Elisabeth CAILA ° 1752 BDX avait-elle une sœur jumelle ?
(Ndlr: réponse dans ce N°) Jacqueline de MONTLEAU AGB 390.

93/9 LECOMTE: Rech. date et lieu ° LECOMTE Appoline Caroline ca 1851 région Vosges ou Meurthe-et-Moselle
Elle était la mère de GAUVIN Victor °1876 BUSSANG. M. COILANDEAU AGB 330

93/10 GARNUNG-DUCOS: Rech. + époux GARNUNG Paul-DUCOS Jeanne après 1720 MIOS (33) Michèle ROBLIN AGB 401

93/11 DUCOS-GASSIAN: Rech. X DUCOS Pierre-GASSIAN Marguerite après 1720 MIOS (33) Michèle ROBLIN AGB 401

93/12 RAFFIN-FAURIE: Rech. X RAFFIN Guillaume-FAURIE Marie entre 1854-1867. Marie, °1836 DOULEZON, + 1907
BRANNE. Guillaume, voiturier, était disparu depuis 10 ans lors du X de sa fille unique à
BRANNE, en 1888. Denis MALHERBE AGB 129

93/13 MOUSTIE: Souhaite entrer en relation avec toute personne ayant étudié ce patronyme ou l'ayant rencontré. Id. LAFFON-LAFFITE-COULANDEAU-ROCHEFORT. Région: MEDOC. M. SIMONEY AG 52

93/14 FARNEL-CAPDEFER: Rech. asc. du couple FARNUEL Jean-CAPDEFER Catherine X Sept. 1768 LESTIAC (33)
René BERGERON AGB 217

93/15 MALUS: Rech. desc. Jean MALUS ° BDX ca 1600, Directeur des Monnaies, auteur d'ouvrages sur l'exploitation minière dans les Pyrénées.
Robert MALUS 13080 LUYNES

REPONSES

93/8 CAILA: Le couple Christophe CAILA (CAYLA)-Louise LEBON a eu 3 enfants: Pierre (°?), Elisabeth °1751 qui X le 26.07.1768 Pierre GANDUQUE et Elisabeth Julie ° 1752 qui X le 25.05.1771 Arnaud LAFFARGUE.
Maurice LIGNON

CARNET ROSE

Naissance de Clément ROBERT le 16 Avril 1993
deuxième arrière petit-fils de notre collègue Maurice ROBERT.

LES RECHERCHES EN ARCHIVES

par Pierre DUPOUY

Lorsque des recherches généalogiques, comme d'autres d'ailleurs, sont entreprises en archives, que celles-ci soient nationales, départementales ou communales, des délais s'imposent aux services et limitent donc, dans le temps, vos investigations. Je crois utile et pratique de vous donner, ci-après, les délais minimums de communication:

Sous-série 3 E (Notaires)

Minutes et répertoires de plus de 100 ans (loi 3.1.1979)

Sous-série 4 E (Etat-civil)

Registres et documents de plus de 100 ans (même loi)

Série M (Administration générale)

Dossiers du personnel administratif ou préfectoral, des hommes politiques et des syndicalistes nés il y a plus de 120 ans (même loi)

Dossiers de politique générale concernant les partis politiques, les syndicats, les grèves et les conflits du travail de plus de 60 ans (même loi)

Recensements et enquêtes statistiques: documents de plus de 100 ans, dans la mesure où ils contiennent des renseignements individuels sur les personnes et les familles, ou les comportements d'ordre privé; il s'agit principalement des fiches de ménage (même loi)

Listes nominatives de plus de 30 ans (Circ. 10.4.1986)

Listes électorales de plus de 60 ans (loi 3.1.1979)

Série O (Affaires communales)

Dossiers de plus de 30 ans (même loi)

Série N (Commission départementale du Conseil général)

Procès-verbaux et pièces annexes de plus de 30 ans (d°)

Série P (Contributions directes)

Dossiers et registres de plus de 60 ans

Série Q (Enregistrement)

Registres de formalités de plus de plus de 100 ans (d°)

(Hypothèques)

Registres de formalités de plus de 100 ans (D. 3.1.1955)

Série R (Affaires militaires)

Registres matricules et P.V. des conseils de révision contenant des renseignements de caractère médical sur les personnes il y a plus de 150 ans (loi du 3.1.1979)

Série S (Mines)

Dossiers de prospection et de concessions minières de plus de 100 ans

Série T (Enseignement)

Dossiers des professeurs, des instituteurs et du personnel administratif nés il y a plus de 120 ans (1.3.1.79)

(Médecine scolaire)

Dossiers médico-scolaires des élèves nés il y a plus de 150 ans (même loi)

Série U (Justice)

Registres de jugements et d'arrêts de toutes juridictions: communication libre, sauf en ce qui concerne les jugemnts sur requêtes, ceux de la chambre du Conseil et les jugemnts d'adjudication qui doivent avoir plus de 100 ans

Dossiers d'affaires criminelles et correctionnelles de plus de 100 ans (même loi)

Dossiers de grâce de plus de 100 ans (même loi)

Dossiers de magistrats et de fonctionnaires nés il y a plus de 120 ans (même loi)

Listes électorales prud'homales de plus de 60 ans

Série Y (Prisons)

Registres d'écrou et documents pénitentiaires de plus de 60 ans

Série X (Assistance et action sociale)

Dossiers de pupilles de l'Assistance publique et ceux d'aide sociale concernant les personnes nées il y a plus de 150 ans (même loi)

Toutes séries

En règle générale tous les registres et dossiers, non précisés ci-dessus, ayant plus de 30 ans d'âge

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU LOT ET GARONNE

NOUVELLES DISPOSITIONS

Les registres paroissiaux comme ceux de l'état-civil, qu'il s'agisse de la collection du greffe ou du dépôt des communes, sont tous microfilmés. Depuis le 1er février 1993 leur consultation se fait dans la salle de lecture de l'annexe des Archives départementales (Conseil général, 1633 avenue Maréchal Leclerc, près du restaurant administratif, à gauche) équipée à cet effet de lecteurs de microfilms et d'un lecteur reproducteur (2 F la photocopie), T.53.69.42.64

Horaire d'ouverture: 8H30 - 11H45, 13H30 - 16H45.
Vendredis et veilles de fêtes fermeture à 15H45.

Par ailleurs, les Archives départementales, place de Verdun, ont modifié leur horaire depuis le 15 février 93:

9H - 12H20, 13H30 - 16H50. . Vendredis et veilles de fêtes fermeture à 15H50.

par Pierre DUPOUY

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA GIRONDE

Notre collègue Guy CORRALES nous signale, en ce qui concerne la paroisse de PUJOLS sur DORDOGNE, près de CASTILLON, le répertoire indique:

344 GG1 1696/1792
GG2 1720/1792

alors qu'en réalité l'exploitation des documents révèle que:

GG1 va de 1696 à 1768
GG2 de 1627 à 1792.

Cette anomalie a été signalée par ses soins au personnel des A.D.33

Nous remercions notre collègue pour cette information et souhaitons que cet exemple soit suivi.

ESPAGNE

Notrre collègue Jean Michel SOLANS nous signale que l'évêché de SEO de URCEL, province de LERIDA, conserve un grand nombre d'archives paroissiales dont certaines remontent au début du XVIIIème siècle.

**ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE des A.G.B.
Athénée Municipale de BORDEAUX
30 Mars 1993**

Outre les membres du Conseil d'Administration, soixante trois personnes assistaient à cette Assemblée Générale et seize avaient envoyé un pouvoir.

M. DUPOUY, Président, ouvre la séance et présente deux invités :
M. ESCLAFER DE LA RODE et Mme LAMOTHE.

M. ESCLAFER DE LA RODE Président du CERCLE d'HISTOIRE et de GENEALOGIE du PERIGORD et Président de l'U.G.A.P. pour l'année 1993 expose les raisons qui ont incité dix associations d'Aquitaine, axées sur la généalogie, à se regrouper au sein de l'U.G.A.P., afin d'améliorer et de rendre plus faciles les liens, entre elles et la FEDERATION FRANCAISE de GENEALOGIE qui siège à PARIS, seule reconnue par les pouvoirs publics.

La représentation de nos Associations devant les Administrations devient en effet, de plus en plus nécessaire et importante pour la justification et la défense de nos activités bénévoles :

- surveillées avec tendance à la restriction par les conservateurs d'archives départementales et municipales, justement soucieux de la préservation du patrimoine
- critiquées par l'action des généalogistes professionnels qui en prennent ombrage, tout en les utilisant largement.
- encadrées par les règles de la Commission Informatique et Liberté (C.N.I.L.) à qui nous devons maintenant déclarer tous nos fichiers.

M. DUPOUY remercie M. ESCLAFER DE LA RODE et donne la parole à Mme LAMOTHE, Présidente d'"HISTOIRE et GENEALOGIE LANDAISE".
association jumelée à la nôtre.

Mme LAMOTHE, nous parle de l'intérêt qu'il y a à développer les dépouillements des R.P. pour les communes limitrophes de nos deux départements aux fins d'échanges systématiques.

M. DUPOUY remercie Mme LAMOTHE et passe ensuite aux questions concernant les A.G.B.

TRESORERIE : Mme SEYRES expose les résultats et le bilan de l'exercice 1992 ci-annexés.

Le solde créditeur est de : 23.900 Frs. Il sera utilisé, au cours de l'exercice 1993, notamment pour les frais d'utilisation de l'ordinateur et l'achat d'une imprimante laser. Depuis le début de l'année, nous avons cinquante nouveaux adhérents mais environ soixante quinze personnes n'ont pas encore renouvelé leur cotisation. Un rappel va leur être adressé.

M. BOUCHARD, Commissaire aux comptes, a examiné tous les documents budgétaires, il déclare leur exactitude et estime que quitus peut être donné.

M. DUPOUY met aux voix. A l'unanimité, quitus est donné à la Trésorière.

M. BOUCHARD estime qu'il serait utile de publier dans le prochain bulletin, compte d'exploitation et bilan . Accord lui est donné.

INTERVENTIONS - M. RIVIERE demande quel est le montant de la prime d'assurances?

Réponse : 1.101,70 Frs.

Il pense aussi qu'il serait bon de publier le projet de budget 1993.

Mme PIERMAY demande si le matériel prêté aux adhérents, en l'occurrence un micro-ordinateur, est couvert par l'assurance des A.G.B. au domicile de l'emprunteur.

Réponse : non, mais l'emprunteur possède sa propre assurance.

COTISATION : Pour 1993 reste inchangée mais pour l'année 1994 doit être portée à 170 Frs et 260 Frs pour les couples.

Proposition acceptée à l'unanimité.

M. DUPOUY informe l'assemblée que, désormais, le Conseil d'Administration, qui comptait jusqu'à présent seize membres puis dix sept lorsque M.LOISEAU y est entré en raison de ses compétences en informatique, est distinct du Bureau, ce dernier ayant été étoffé par l'adjonction d'un Secrétaire Général : M. BERGERON et d'un Secrétaire Général adjoint : M. LABARRE. Tant le Bureau que le Conseil d'Administration se réunissent chacun une fois par mois.

RENOUVELLEMENT de MANDATS. Le mandat de Mme BOUCHARD et de MM. ATTANE, LABARRE, LHERM et ROBERT étant expiré, il s'agit d'élire quatre nouveaux membres du Conseil d'Administration, car M. LHERM est démissionnaire et ne sera pas remplacé. Les quatre autres personnes ont fait à nouveau acte de candidature. Par vote à main levée et à l'unanimité Mme BOUCHARD, MM. ATTANE, LABARRE et ROBERT sont réélus pour trois ans.

Mme CASTELNAU étant elle aussi démissionnaire pour raison de santé et non remplacée, le Conseil d'Administration comptera désormais quinze membres.

BULLETIN - Jusqu'à présent, il en était édité cinq par an. Pour raison financière, il n'y en aura que quatre plus deux "lettres", une en fin d'année et une au début de l'été.

La couverture a été modifiée et les textes seront maintenant réalisés grâce à l'imprimante laser ; les très petits caractères seront évités.

Il est envisagé d'abandonner la reprographie pour l'imprimerie et d'envoyer le bulletin non plus sous bande mais sous enveloppe. Se posent alors les questions de papier, de qualité d'enveloppe, de poids, de frais de timbre, etc...

Nouvel appel aux volontaires pour envoi d'articles intéressants, de travaux de frappe, de saisie, de distribution à domicile (dans votre quartier) du bulletin .

QUESTIONS/REponses - Rubrique lente à démarrer mais qui commence à être efficace grâce à M. LIGNON qui s'y consacre, entre autres choses. Tout le monde peut en profiter.

DEPOUILLEMENT des REGISTRES PAROISSIAUX - Les photocopies des registres aux A.D. étant stoppées, il est possible de continuer cependant, comme le font MM. PORTE et SOLANS et Mme BATS, en travaillant en mairie. Si d'autres peuvent faire de même, leur travail sera bienvenu.

VERIFICATION des TRANSCRIPTIONS CI-DESSUS. Seules Mmes PASQUIER et PRADINE font ce travail. C'est peu et donc très long. Appel est fait à d'autres volontaires pour les aider, à la permanence le jeudi.

EMBARQUEMENTS à BORDEAUX au XVIII^e siècle - Les vérifications sont achevées et la saisie pratiquement terminée. Il va être possible de répondre aux cent cinquante personnes qui avaient demandé des renseignements . Vingt mille patronymes environ sont regroupés selon les régions administratives actuelles. Des listes imprimées ou des disquettes seront vendues.

LES GENEALOGIES RAPIDES déjà déposées vont être saisies sur micro-ordinateur par Mme PLAT. Il en sera ensuite de même pour les MARIAGES relevés sur les transcriptions des registres paroissiaux.

Les genealogies rapides , comme les généalogies générales déposées, peuvent être complétées au fur et à mesure de l'accroissement de ces documents.

M. ATTANE demande que chacun pense aussi à compléter, par ses propres patronymes, le fichier déjà ouvert depuis plusieurs années.

INFORMATIQUE - Outre l'imprimante, cinq micro-ordinateurs portables ont été achetés. N'étant pas tous utilisés à plein temps, ils peuvent être mis à la disposition des collègues qui souhaiteraient participer aux travaux en cours. M. LOISEAU a élaboré des logiciels pour les diverses catégories de travaux entrepris.

AUTRES ACTIVITES - Les séances d'initiation se développent de manière satisfaisante. Cinq personnes s'en occupent. Deux ou trois de plus seraient les bienvenues, ne serait-ce que pour l'accueil.

Bibliothèque : fonctionnement satisfaisant aussi mais pensez également à déposer les ouvrages intéressants que vous possédez (prêt limité dans le temps et non pas don).

Les antennes de St LOUBES (Mme BAFFAUD), PAUILLAC (Mme POITEVIN), RAUZAN-BRANNE (Mme PLAT), ARTIGUES près BORDEAUX (Mr LACHAUD) fonctionnent bien. En projet : ARCACHON (Mr HESSEL) et BLANQUEFORT (Mr POITEVIN).

Informations à l'extérieur - M. DUPOUY a fait un exposé au Comité d'établissement de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Le C.E. est prêt à constituer une antenne.

Mme POITEVIN va faire de même au "Club Actuel".

M. DUPOUY va également exposer aux Mormonts la façon dont nous concevons et pratiquons la généalogie familiale.

Recherches pour répondre à des correspondants hors Gironde. Là aussi pas assez de volontaires pour effectuer ces recherches. Il ne s'agit pas de faire des généalogies complètes mais seulement une ou deux recherches ponctuelles. Les bonnes volontés sont demandées.

Permanences - Les visiteurs étant plus nombreux qu'au début, deux personnes de permanence ne sont pas toujours de trop. Est-il possible d'obtenir de nouveaux concours.

Sorties - M. LABARRE indique qu'il reste environ vingt places pour la sortie du 29 Avril à ANGOULEME et COGNAC. Celle du 17 Juin se fera à LA ROCHELLE.

Visite du Musée GOUPIL, Cours du Médoc à BORDEAUX, fin mai/début juin.

Après évocation de questions diverses ponctuelles, la séance est levée à 16 heures 40.

BILAN au 31 Décembre 1992

ACTIF				PASSIF	
I - ACTIF IMMOBILISE	Prut	Amorties.	NET	I - CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations Corporelles				Report à nouveau	55.022,17
- Bibliothèque	13.129,62	9.438,86	3.690,76	Résultat de l'exercice	23.899,70
- Matériel de bureau	11.990,54	19.367,51	52.613,03	TOTAL I	78.921,87
- Mobilier de bureau	3.024,00	3.262,70	1.761,30	II - DEPOTS et CAUTIONNEMENTS	1.640,00
TOTAL I	29.144,16	30.069,07	58.065,01	III - TIERS CREDITEURS	2.960,00
II - ACTIF CIRCULANT				IV - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10.360,00
Stocks				Cotisations 1992 reçues d'avance	
- Fournitures de bureau	461,60				
- Documents à céder	3.062,00		3.523,60		
- Subvention à recevoir Mairie de BORDEAUX			8.000,00		
- Abonnements payés d'avance			294,00		
Disponibilités					
Crédit Mutuel C. Châcaen	1.595,53				
Crédit Mutuel Livret Bleu	22.094,43				
Caisse	527,30		24.207,26		
TOTAL II			26.024,86		

COMPTES de RESULTATS au 31 Décembre 1992

Entretien et Réparations	2.274,15	Variation des stocks	733,80
Frais Avancés (recherches - Documents à céder)	3.724,70	Remboursement frais Avancés	5.901,90
Fournitures et frais divers :		Subventions	23.000,00
Téléphone	899,20	Cotisations	45.750,00
Affranchissements (autres que bulletins)	1.115,60	Produits Financiers	1.089,16
Assurances	1.101,70	Dons	1.347,70
Frais divers de bureau	3.914,05		
	7.030,55		
Bulletin	22.497,50		
Cotisations payées à divers	1.542,00		
Frais financiers	36,00		
Dotation aux comptes Amortissements	16.817,96		
	53.922,86		
Bénéfice de l'exercice	23.899,70		
	77.822,56		77.822,56

La SELECTION du LECTEUR

Anne-Marie BROUSSE

Les MOULINS à FARINE en ROUERGUE

Texte d'une conférence de M. J-P AZEMA, Président de l'Association Rouergate des amis des moulins.

M. AZEMA étant docteur en géographie, aménagement et urbanisme, et lui-même issu de famille meunière, on a là un article extrêmement documenté et intéressant, avec cartes et photos des principaux moulins de l'Aveyron.

Le plan est le suivant :

- infrastructures et implantation des moulins
- caractéristiques techniques
- importance historique et économique.

J'y ai notamment appris que, dans les Ségalas, les meules en grès fin, ne broyaient que le seigle et les céréales secondaires. Mais le grès s'effrite, il fallait absolument tamiser la farine pour ne pas manger de sable. Les paysans pauvres qui ne pouvaient s'acheter de tamis en soie, se débrouillaient de cette mouture, mais les grains de sable mêlés au pain leur usaient les dents rapidement.

VIVRE en ROUERGUE n° 77 - 1992 - p. 20

MARIAGES à BAYONNE de natifs du bordelais

Plus de 40 patronymes de girondins qui se sont mariés à Bayonne au 18ème siècle et début du 19ème.

Vous y trouverez peut-être ce que vous cherchez depuis longtemps.

CERCLE GENEALOGIQUE du PAYS BASQUE et BAS ADOUR - n° 12
2ème semestre 1992 -p.13

MARIAGES français en ARGENTINE

HABITANTS de BIDACHE d'origines diverses
(ancêtres de Philippe DURO)

} Dans le même numéro
} que ci-dessus, enco-
} re des patronymes.

Les INVENTAIRES après DECES

Quatre pages de Gaston SAGOT. Les archives notariales complétant souvent et confirmant la filiation des familles, reflètent l'histoire sociale de celles-ci. Ce sont donc des sources à ne pas négliger.

Après la définition de mots couramment utilisés dans ce domaine, l'auteur nous donne les pistes à suivre pour trouver les actes susceptibles de nous faire avancer dans notre travail. Parmi ceux-ci, les inventaires après décès et les actes de partage sont parmi les plus intéressants.

Ils nous dévoilent le cadre de vie de nos ancêtres: mobilier, garde-robe, livres, papiers divers qui, parfois, renvoient à d'autres actes notariés.

CERCLE GENEALOGIQUE des P.T.T. - n°54 Janvier 1993 - p.5

Les HIERARCHIES PAYSANNES en BASSE BRETAGNE au XVIII^e siècle
SOLIDARITES ou TENSIONS ?

Après avoir caractérisé les trois ordres : clergé, noblesse, tiers état et constaté la plus ou moins grande hétérogénéité de chacun Ph. Le Roscoët constate : " la paysannerie nous fut longtemps dépeinte comme un monde homogène, sans hiérarchie, tous ses membres connaissant la même vie fruste et besogneuse. Qu'en est-il exactement ? Est-ce que les paysans qui, pour la plupart d'entre nous, constituent 90 % si ce n'est la totalité de nos généalogies, sont tous identiques sur le plan du niveau de vie, de la vie quotidienne et des mentalités ? ".

C'est le sujet de son article, basé sur l'exemple de la Basse Bretagne au XVIII^e siècle et touchant l'économie, le social et le culturel.

Les paragraphes relatifs à la vie quotidienne et au cadre de vie sont particulièrement intéressants.

Bien qu'il s'agisse d'une province aux usages et traditions très différents de ceux des autres provinces françaises tout le monde fera son profit de cette lecture.

La CHALOUPE Cercle Généalogique SUD BRETAGNE MORBIHAN
 n° 23 3ème trim. 1992 p. 3
 n° 24 4ème -d°-

BIBLIOTHEQUE : DON de Madame ARROUCH

Il y a deux ans environ, Madame Henriette ARROUCH, notre fidèle adhérente de PARIS, nous avait fait don d'un certain nombre de livres, contribuant ainsi à l'enrichissement de notre bibliothèque.

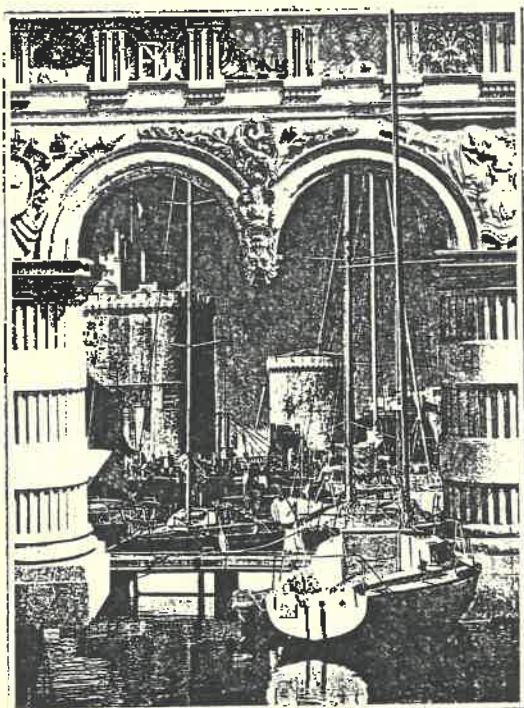
Madame ARROUCH vient de réitérer son geste et les livres qu'elle vient de donner aux A.G.B. présentent un grand intérêt. En effet, vous pourrez consulter :

- Le volume sur "Les Registres de la Jurade" (1414 à 1416, 1420 à 1422) - "L'Ormée de BORDEAUX (de Sal.AL.Westrich) - "Les vingt-cinq familles" (de Jean CAVIGNAC) - "Les Juifs d'Espagne", histoire d'une diaspora de 1492 à 1992 - "Histoire des Juifs à BORDEAUX" - ainsi que d'autres études historiques sur cette communauté à travers le monde, etc..

Merci une fois de plus à notre collègue.

SORTIE du 17 Juin à LA ROCHELLE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-



La tête encore pleine des images de notre sortie du 29 Avril dernier et, après avoir humé les arômes incomparables du cognac, place aux odeurs de la marée portées par le vent du large venant caresser les côtes de l'AUNIS et à engouffrer dans le port de LA ROCHELLE.

A travers chaque rue, devant chaque monument, en flânant sur les quais, nous sentirons battre le coeur de cette ville symbole chargée d'histoire, théâtre de tant de drames franco-français, patrie d'hommes célèbres, centre d'un commerce maritime actif qui concurrença BORDEAUX à une certaine époque.

Guidés par l'Office du Tourisme tout au long de la journée, nous aurons le loisir d'admirer : le vieux port, qui occupe cet emplacement depuis le XIII^e siècle, avec les tours St Nicolas, de la Chaîne et de la Lanterne, dite des "4 sergents",

l'Hôtel de Ville, véritable bijou d'architecture Renaissance, l'Hôtel de la Bourse, la Cathédrale, l'église St Sauveur ainsi que les rues à arcades, ce qui représente sans contexte un des charmes de cette ville, etc

C'est ce que nous essayerons de découvrir ensemble lors de cette sortie. Bien entendu, comme d'habitude, nous nous retrouverons autour d'une bonne table, dans la chaleur de l'amitié.

Le prix du circuit est fixé à 240 Fr.

Rendez-vous devant l'Office du Tourisme, Allée d'Orléans, le
 - Jeudi 17 Juin (R.D.V. à partir de 7 h. 15)
 - départ à 7 h. 30 précises
 - retour entre 20 h. et 20 h. 30.

Pour tous renseignements s'adresser :
 - soit à Pierre LABARRE n° 56.02.32.12
 - soit à Colette ROUX n° 56.08.87.25

NOTA : si vous ne voulez pas découper le présent bulletin, répondez sur papier libre.

RESERVATION pour la journée du 17 JUIN

NOM : N° Téléphone :

s'inscrit pour la journée du 17 Juin à LA ROCHELLE.

Nombre de personnes :

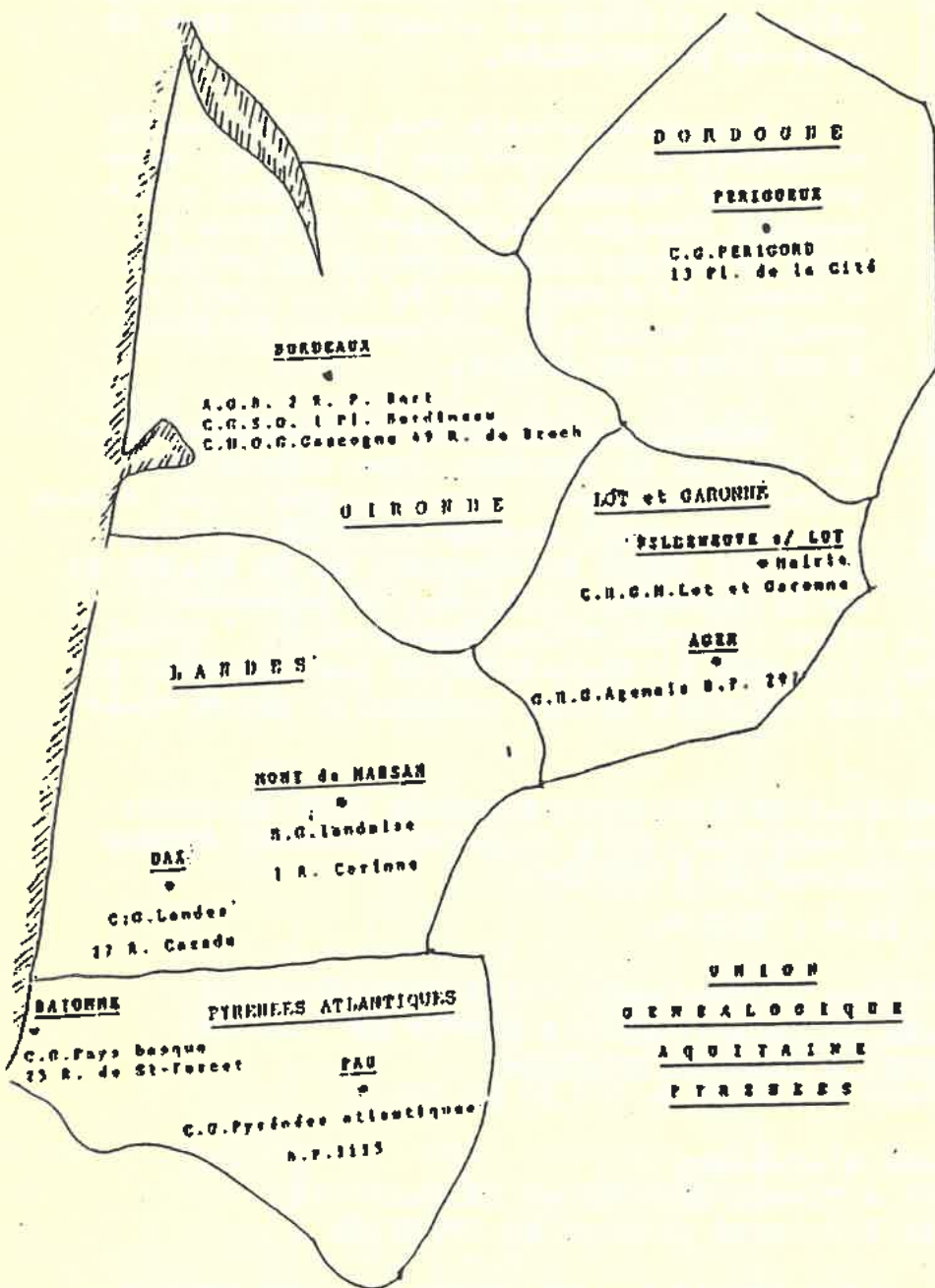
Règlement ci-joint à l'ordre du Trésorier A.G.B.

240 Fr x = Fr

à adresser au siège, 2 rue Paul Bert, 33000 BORDEAUX

- Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord
Président : Mr ESCLAFER DE LA RODE
13, place de la Cité 24000 PERIGUEUX

- Cercle Généal. du Sud-Ouest
Président : Mr MASSE
1, Place Bardineau
33000 BORDEAUX



- Amitiés Généal. Bordelais
Président: Mr DUPOUY
2, rue Paul bert
33000 BORDEAUX

- Club d'Hérald. d'Onomast et Généal. de Gascogne
Présidente : Mme Régine PIZZONI
49, rue de Brach
33000 BORDEAUX

- Centre Généalogique des Landes
Présidente : Me VIGNAULOUS
27, rue de Cazade
40100 DAX

- Histoire et Généalogie landaise
Présidente : Mme LAMOTHE
1, rue Corinne
40000 MONT DE MARSAN

- Groupement Héraldique et Généalogique de l'Agenais
Président : Mr MUNCH
B.P. 297 - 47007 AGEN
CEDEX

- Cercle Héraldique Généal historique du Lot-et-Garonne
Président : Mr de LANEUVILLE
47340 - SAINT ANTOINE DE FI CALBA.

- Centre Généalogique du Pays Basque et du Bas-Adour
Président : DOUYROU
25, rue Saint-Forcet 64100 BAYONNE

- Centre Généalogique des Pyrénées Atlantiques
Président : Mr POUETO
B.P. 1115 - 64011 PAU CEDEX